

# EMERAUDE LE MAG



Retrouvez-nous sur nos réseaux !

Novembre 2020 | #012

## Aspirer à une vie (presque) zéro déchet



**RENCONTRE**  
Ouverture d'une  
boutique  
éco-responsable



**PORTRAIT**  
Portrait  
zéro-déchet



**ASTUCE**  
Faire tomber  
les masques

# Sommaire

## Instant capturé

Petite erreur de tri, grandes conséquences

p. 4



## Doc Emeraude

Aspirer à un mode de vie zéro déchet

p.5



## Geste de tri #1

Triez toujours mieux

p. 10



## Rencontre

Céline Yot, fondatrice de Ro-ze

p. 11



## Astuce

Faire tomber les masques

p. 12



## Portrait

Margaux, novice enthousiaste

p. 13



## Vu sur les réseaux

p. 14



## L'info à noter

Nouveaux horaires pour la déchèterie

p. 15

# Éditorial

Bonjour à tous,

Voici un nouveau numéro d'Emeraude Le Mag. Comment évoquer cette année 2020, touchée par la pandémie mondiale que nous connaissons tous depuis le début de l'année, et cette nouvelle période de confinement à laquelle nous devons faire face.

C'est dans ce contexte que les équipages de collecte permettent le maintien du service de collecte des déchets. Pour cela

nous ne pouvons que réitérer nos remerciements les plus sincères, ainsi qu'à l'ensemble du personnel soignant, et tous les corps de métier qui travaillent quotidiennement et oeuvrent à la continuité des besoins de première nécessité.

N'oublions pas également que cette période difficile est une nouvelle ère durant laquelle chacun d'entre nous doit maintenir sa vigilance.

Le masque jetable, nouvel indispensable au quotidien, doit quant à lui être précautionneusement déposé dans un sac fermé et jeté dans le bac des ordures ménagères pour des raisons évidentes d'hygiène, et afin de ne pas mettre en danger les équipes de collecte.

Cette année a bousculé nos codes, nos modes de vie, et nous a fait réaliser plus

que jamais l'importance d'une conscience collective afin d'éradiquer un virus toujours très actif, en cette fin d'année.

Si l'actualité événementielle a été impactée, (comme partout ailleurs) pour le Syndicat Emeraude, il nous paraissait essentiel dans ce numéro de communiquer sur différents sujets qui incombent à la vie du Syndicat.

Vous trouverez des articles sur les gestes de tri à adopter, mais également un dossier complet sur le mode de vie « Zéro Déchet » ou encore l'ouverture prochaine d'un nouveau commerce éco-responsable sur le territoire...

Tout autant d'initiatives qui nous aident un peu plus chaque jour à modérer individuellement notre

empreinte écologique.

Prenez soin de vous et de vos proches. En cette période si particulière, mobilisons les énergies positives pour réduire l'impact environnemental et financier de nos déchets.

Je vous souhaite une agréable lecture,

**Gérard Lambert-Motte**

Président du Syndicat Emeraude

Maire du Plessis-Bouchard

Conseiller Départemental du Val d'Oise

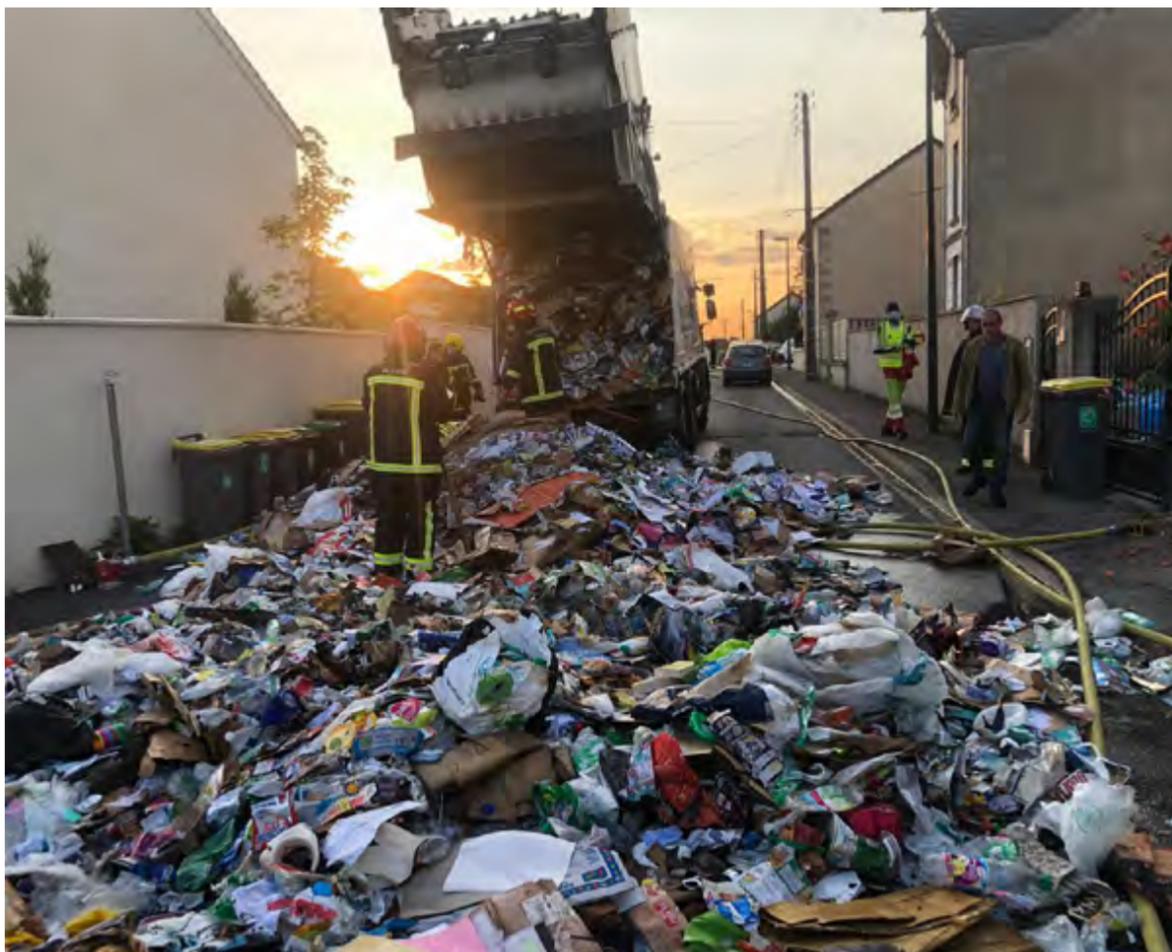


EMERAUDE LE MAG : Publication du Syndicat Emeraude

Syndicat Emeraude - 12 rue Marcel Dassault  
95130 Le Plessis-Bouchard  
www.syndicat-eneraude.com  
email : contact@syndicat-eneraude.com  
Tel. : 01 34 11 92 90



Directeur de publication : Gérard Lambert-Motte  
Rédacteur en chef : Rémy Jurion  
Rédactrice : Floriane Hurel  
Conception & réalisation : Syndicat Emeraude  
Impression : Siff18  
Papier : Papier certifié PEFC  
Crédits photos : Syndicat Emeraude, 126 Media



Incendie dans un camion-benne de collecte des emballages, le 15 septembre à Sannois

## Instant capturé...

**C**eci est le résultat d'une erreur de tri.

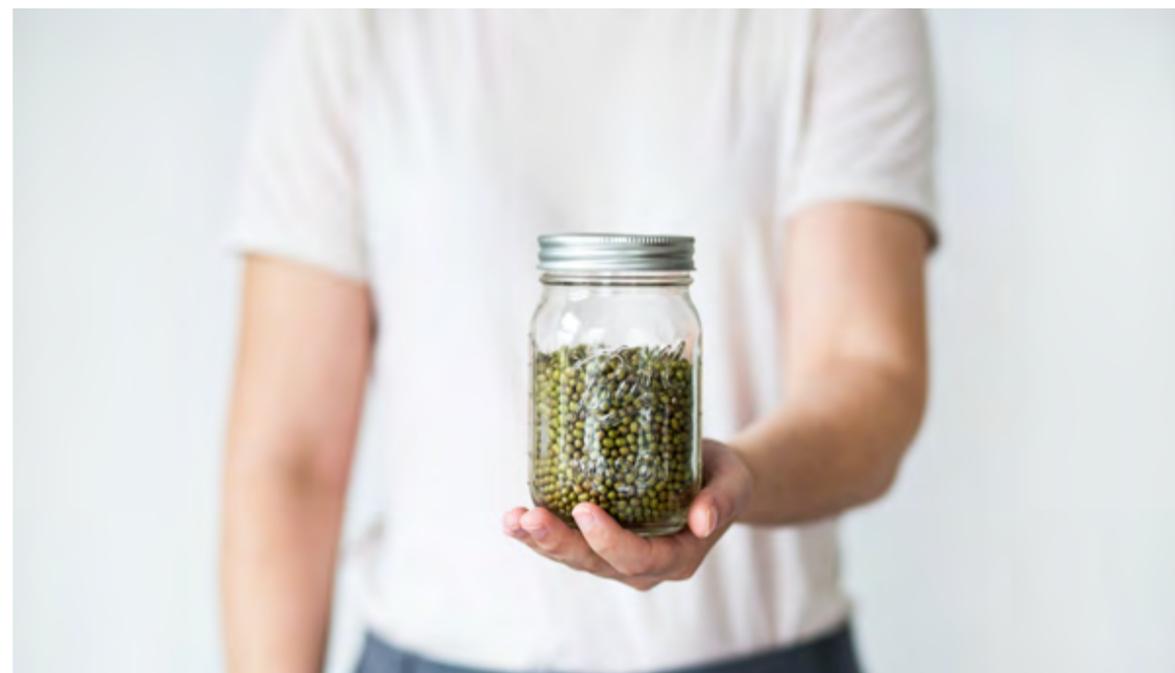
**Un aérosol de produit toxique jeté dans le bac jaune** plutôt que déposé en déchèterie ou en collecte Demetox, **des piles jetées dans le bac d'ordures ménagères...** Voici les principales raisons de départs d'incendie recensées par les agents de collecte et les pompiers du Val d'Oise. Une «simple» erreur de tri qui peut avoir des conséquences dramatiques.

Sur les 17 communes du territoire du Syndicat Emeraude, ce départ de feu arrive plusieurs fois par an. Un risque qui pourrait être évité en respectant les gestes de tri.

Un doute ? Consultez les consignes de tri sur le site du syndicat : [www.syndicat-emeraude.fr](http://www.syndicat-emeraude.fr)

# Doc Emeraude

*Aspirer à une vie  
(presque) zéro déchet*



Crédits photos © Laura Mitulla

**L**e Zéro Déchet est une approche qui a déjà fait couler beaucoup d'encre ces dernières années. Un engouement qui s'explique aisément face à l'urgence environnementale dont nous avons tous saisi les enjeux, malheureusement bien réels.

De nombreuses initiatives inondent l'hexagone, le vrac se généralise, les produits ménagers et cosmétiques sont passés au crible...Il ne manque dans l'aventure plus que toi, plus moi, plus nous, (plus tous ceux qui le veulent .... !) Allez, on s'y met ?!

## ■ Une vie (presque) zéro déchet

### À la maison je trie un peu, beaucoup, passionnément...

Pour la plupart d'entre nous, trier ses déchets apparaît comme le **1<sup>er</sup> geste citoyen pour préserver la planète.**

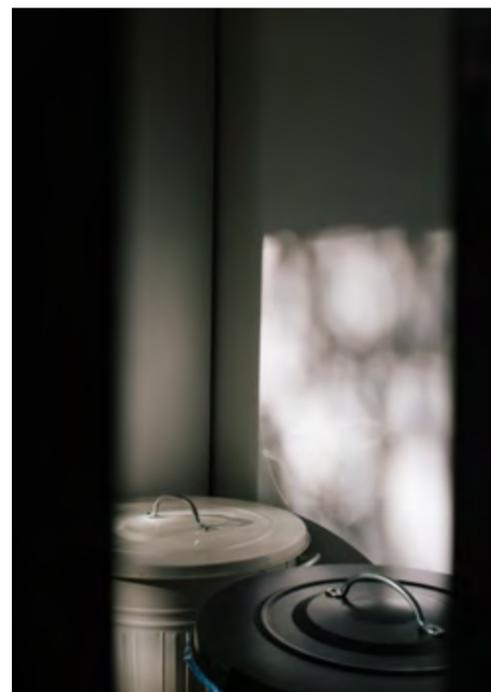
**Nous sommes 87% à affirmer trier quotidiennement nos déchets.**

Sur le territoire d'Émeraude, les consignes de tri semblent bien assimilées, ainsi que les nouveaux gestes avec l'extension des consignes de tri en 2019. Pour rappel, désormais **tous les emballages se trient** : hop, direction le bac jaune !

Cette nouvelle règle a d'ailleurs permis à chacun d'entre nous de **trier 2,8 kg de déchets en plus par habitant chaque année** ! Ce sont autant de déchets qui ne seront pas incinérés mais envoyés dans des filières de recyclage correspondant à leur matière.



Crédits photos © Freepik



Crédits photos © Charles Deluvio

### Le jour du dépassement a profité du confinement mondial

Avec le confinement, nous sommes nombreux à nous être questionnés et avoir remis en question notre mode de vie. Non par choix mais par nécessité, il a fallu cuisiner pour toute la famille, plusieurs fois par jour.

Dans l'impossibilité de sortir, nous nous sommes créés des moments de vie : confection de gâteaux (pour preuve la pénurie de farine des premières semaines... !), activités créatives et récréatives avec les enfants, baisse de la (sur)consommation ...

Loin de prôner un discours utopique dans un contexte sanitaire si particulier et aux conséquences économiques difficiles, on peut

tout de même chercher du positif en dressant un état des lieux de ces deux mois hors du temps. Ces temps si déstabilisants et éprouvants pour l'être humain ont été au contraire profitables pour la planète.

**En effet, le jour du dépassement a été repoussé du 29 juillet en 2019 au 22 août cette année !**

Le jour du dépassement, c'est le jour calendaire à partir duquel on considère que la planète vit à crédit, que l'on puise dans ses ressources plus qu'elle n'est capable de produire.

**Pendant toute la première période de confinement pourtant, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 30 à 35 %.\***

**Un bref répit pour la biodiversité cependant car cette baisse est la conséquence d'une sobriété imposée et temporaire.**

Il faut bien avoir en tête que pour qu'elle soit pérenne, cette sobriété doit être organisée et décidée.

### Et maintenant ?

C'est ici et maintenant que chacune de nos actions fait sens. Avec toutes ces informations, **il n'est plus possible de faire comme si « on ne savait pas »** ... Plus possible de faire machine arrière, mais bien d'apporter sa part à l'édifice en inversant, ou *a minima* en ralentissant la tendance.

\* Article de Muriel Jacque du 12 mai 2020, Les Echos



Crédits photos © Andrew Neel

Et si on faisait en sorte que les prochaines années, cette date symbolique du jour du dépassement ne remonte plus le temps ?

Voilà que désormais, le discours de ceux que l'on qualifiait « d'utopiste-écologistes » apparaît progressivement comme un modèle de vie plus raisonné et fait sens.

Lorsqu'on se penche sur le mode de vie zéro déchet, ce qui transparaît en premier lieu, c'est le bénéfice qu'apporte un tel mode de vie.

Aline Gubri, conférencière de notre premier Forum du Zéro Déchet en 2018, nous l'expliquait : « **Avant, il y avait un énorme écart entre mes valeurs c'est à dire ma conscience environnementale, mon envie d'agir, et les impacts de ma simple et innocente poubelle.** »

## ■ Une vie (presque) zéro déchet

Ce mode de vie repensé, mettant de côté l'abondance et la surconsommation, lui permet d'être plus en accord avec ses valeurs, mais pas seulement. Adopter un mode de vie zéro déchet, c'est également repenser sa manière de consommer : consommer moins, mais consommer mieux. Mais parfois, pas facile de démarrer l'aventure zéro déchet ! Alors, avant de vous lancer, voici quelques petits conseils ...

### Première étape : faites le point !

On ne vous dira pas de vider le contenu de votre poubelle au sol pour l'analyser (quoi que...), mais... Il faut avant toute chose être capable de comprendre d'où viennent nos déchets. Des emballages alimentaires ? Une surconsommation de cotons pour la salle de bains ? De la nourriture gaspillée ?

### Deuxième étape

Après avoir passé au crible votre intérieur, il faut ensuite se demander sur quel pan de la maison l'on souhaite avancer en premier lieu. Il ne serait pas raisonnable de vouloir drastiquement changer son quotidien, mais plutôt d'y aller par étape, afin de ne pas se décourager.

Jérémie Pichon, auteur des livres de la Famille Zéro Déchet, aime à rappeler que « **Pour que le changement soit durable, il faut prendre son temps !** ».

Il faut également garder en tête que si vous avez plutôt l'habitude de réchauffer des plats industriels, pourquoi ne pas commencer par le compostage, la mise en place d'un stop pub sur

la boîte aux lettres ou encore les cosmétiques solides plutôt que de passer des heures aux fourneaux pendant vos temps libres... au risque de très vite se décourager.

Il n'y a pas de bons ou moins bons gestes dans la prévention des déchets, mais bien une multitude de **petits impacts qui, cumulés les uns avec les autres, permettent à chacun de tendre vers une sobriété plus heureuse.**



Crédits photos © Freepik

### Troisième étape : le grand saut !

Il est temps de s'atteler à la mission à laquelle vous avez décidé de vous attaquer. Tout en y allant par étape, toujours ! Par exemple, si vous avez décidé de n'acheter que des vêtements d'occasion, très bien.

### Voici quelques petits conseils sur le sujet:

- Faites le tri dans vos placards puis vendez les vêtements que vous ne portez plus, ou donnez-les à votre entourage, ou enfin déposez-les dans une borne textile.
- Découvrez ensuite les trésors textiles qui regorgent sur les sites de seconde main (Vinted, Ilétaitplusieurs.com pour n'en citer que quelques-uns).
- Avant tout achat, demandez-vous si vous avez vraiment besoin de ce vêtement, et s'il vous plaira de manière intemporelle.

### Et enfin... Amusez-vous !

Progressivement, chaque pan de la maison est repensé, et la poubelle passe au régime ! Cela est possible par exemple dans la cuisine, en cuisinant soi-même des produits locaux et de saison, qui seront achetés en vrac, en réduisant sa consommation de viande, en compostant ses restes, ou en apprenant à les cuisiner, pourquoi pas !

Il est aussi possible de s'orienter vers des boutiques de vrac, ou tout simplement au marché, en apportant ses propres contenants !

Voici venu pour vous le moment de penser RÉUTILISABLE... Avec ce mot comme leitmotiv, de nombreuses possibilités s'offrent à vous !



Crédits photos © Freepik

Dans la salle de bains par exemple, tout devient possible : lingettes en tissus, protections féminines lavables, brosse à dents compostable, oriculis... Sont autant d'alternatives possibles pour alléger le poids de sa poubelle (sans oublier savon, shampoing, déodorant ou dentifrice solides).



Crédits photos © Freepik

### Le conseil en + :

Vous décidez de rendre votre salle de bains Zéro Déchet ? Faites le tri dans vos produits de beauté, donnez ceux qui sont encore utilisables autour de vous ou utilisez-les avant de les jeter, et découvrez leurs alternatives Zéro Déchet par la suite !

Et enfin, ouvrez l'aventure à d'autres expériences ! Le covoiturage, le vélo, le prêt de matériel de bricolage entre voisins, l'adoption de poules domestiques, les cadeaux immatériels, l'achat de seconde main, la confection de cosmétiques... il n'y a comme limite que votre engouement !

« **Prenez toujours ce qu'il vous plaît, les actions, les recettes qui piquent votre curiosité, et qui vous font vraiment envie. Et surtout n'oubliez pas une chose : l'objectif n'est pas nécessairement de tout faire, mais de faire votre part, à votre rythme, et à votre manière.** » Aline Gubri

# Geste de tri #1

## Triez toujours mieux

■ Depuis plus d'un an désormais, le geste de tri pour le bac jaune a été simplifié avec un message clair : tous les emballages et les papiers se trient ! Les résultats sont probants : chacun d'entre nous trie 2,8 kg de déchets en plus dans le bac jaune que l'année précédente.

Pour 4 Français sur 5, le doute subsiste toujours au moment de jeter un emballage. Sur le territoire Emeraude, ce doute n'a plus lieu d'exister depuis l'extension des consignes de tri, c'est-à-dire depuis qu'il est possible de mettre dans le bac jaune tous les emballages en plastique et le papier. Cette consigne simplifiée devrait s'étendre ces prochaines années sur l'ensemble du territoire.

Ce qui a été observé sur les premières villes dans lesquelles ce nouveau tri est mise en place est le fait que les nouveaux emballages sont plus triés, mais pas seulement. En moyenne ce sont 4kg supplémentaires par an et par habitant, dont 2kg de plastique mais aussi 2kg de carton, verre, métal. Ce qui confirme la tendance selon laquelle plus les consignes de tri sont simplifiées, plus les trieurs sont impliqués !

### Oui mais...

Eh oui, un geste de tri simplifié à l'extrême nécessite tout de même quelques petites précisions... ! Les tonnages ont augmenté, mais des erreurs

de tri ont été observées en parallèle.

Alors, voici quelques précisions :

- Ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres. Une pile de pots de yaourt par exemple ne pourra pas être recyclée. Les déchets doivent absolument être jetés **en vrac, dans le bac, et séparés les uns des autres.**
- Un sac plastique peut désormais être recyclé... **à condition d'être vidé** de son contenu! Par exemple, le contenu d'un sac de fast-food doit être entièrement vidé en vrac dans le bac jaune, le sac à part.

Domage d'arriver dans le bac jaune pour finalement ne pas être trié puis recyclé non?



Crédits photos © Cédric Daya - 126 Média

# Rencontre

## Celine Y., de la boutique Ro-ze à Ermont



■ Nous rencontrons Céline Yot, habitante du Plessis-Bouchard lors de la dernière édition du Forum du Zéro Déchet en 2019. C'est alors une jeune femme bien avancée dans son mode de vie Zéro Déchet. Minimaliste heureuse et convaincue, elle s'est depuis lancée dans un challenge de taille avec l'ouverture de sa boutique qu'elle qualifie d'éco-responsable.

Ce que l'on trouve dans la boutique «Ro-ze» (ou zéro, si l'on prend le nom à l'envers), ce n'est pas uniquement une gamme de produits «Zéro Déchet», mais plutôt tout un univers.

Céline souhaite proposer dans ses locaux un lieu d'échanges, à travers des ateliers thématiques qui s'axeront sur le fait-maison, mais également un espace friperie avec de la seconde main, ou encore le nécessaire pour débiter dans la confection de produits cosmétiques et ménagers, ainsi qu'un panel de produits Zéro Déchet, sélectionnés avec soin pour répondre aux exigences de Céline : du local, des produits qui ont du sens, et évidemment de la qualité !

Acheter dans la boutique de Céline (en ligne pour le moment), c'est choisir un savon solide produit dans le Val d'Oise, des sacs en tissu pour le vrac, des articles de puériculture de seconde main ou encore une brosse à dents compostable...

Pendant le confinement, soutenez les commerces locaux qui font leur maximum pour répondre à la demande. Céline propose un système de vente par commande et des coffrets cadeaux «Zéro Déchet spécial Noël» ... à suivre sur les réseaux !

Plus d'informations : [ro\\_ze.celine](https://ro_ze.celine) sur



et Rozeboutique sur



# Astuce

## Bas les masques !

■ **C**haque jour et dans ce contexte de crise sanitaire, plusieurs millions de masques jetables sont jetés après seulement quelques heures d'utilisation. Si cette exigence sanitaire est devenue la norme, nos poubelles regorgent désormais de ce nouveau déchet produit en grande quantité.

**S**i petits et légers soient-ils, les masques jetables sont composés de plusieurs textiles plastiques non tissés et de bandes élastiques. Entre autres, ils sont fabriqués à partir de néopropylène; le même matériau que les pailles ... Elles-mêmes interdites à la vente au plus tard en 2021 !

Par sa composition, un masque jeté dans la nature mettra entre 400 et 450 années à se décomposer. Il paraît alors inenvisageable de négliger la façon dont on le jette (dans une poubelle fermée, pas dans la nature...).



Crédits photos © Freepik

### Le geste à adopter :

Si j'opte pour un masque jetable, je le dépose dans le bac des ordures ménagères (ou la borne enterrée). Je prends bien soin de ne pas le jeter dans le bac jaune, afin de préserver les agents de collecte de tout risque de contamination.

### Le geste en plus :

Je confectionne ou j'investis dans plusieurs masques lavables, tout simplement !

# Portrait

## Margaux, novice enthousiaste

■ **M**argaux, c'était cette jeune femme pressée qui était partout mais finalement nulle part à la fois. Depuis qu'elle est devenue maman, elle apprend à se recentrer sur l'essentiel, et se découvre jour après jour au fil de ses découvertes sur le zéro déchet. Des petites révolutions que l'on peut découvrir sur le compte Instagram du Syndicat Emeraude.



Illustration de Clémentine Fourcade

# Vu sur les réseaux



■ **P**arce que sur les pages Facebook et Instagram s'échangent beaucoup de conseils, tutoriels et autres DIY (Do It Yourself - entendez par là à faire soi-même), voici quelques publications qui vous ont plu sur la toile.

## La recette qui vous a fait réagir : le déodorant maison



### Les ingrédients :

- 100g d'huile de coco
- 60g de bicarbonate de soude alimentaire
- 40g de maïzena

### La recette :

- Dans un bol, verser l'huile de coco et faites-la fondre au bain-marie
- 1) Une fois que l'huile a fondu, ajouter le bicarbonate et la maïzena
  - 2) Bien mélanger
  - 3) Verser dans un pot ou dans un moule à cupcake
  - 4) Laisser reposer au frigo tout en remuant de temps en temps pour éviter que toute l'huile remonte.



La recette de Camille.

## La BD illustrée qui vous a fait réagir



### À propos de couches lavables ...

Certains d'entre vous ont tenté l'aventure des couches lavables avec un ou plusieurs de leur(s) enfant(s) ? Avez-vous des retours d'expérience à faire ? Si oui, ça nous intéresse ! Contactez le service communication du Syndicat Emeraude [com@syndicat-eneraude.com](mailto:com@syndicat-eneraude.com).

# L'info à noter

■ **P**our faciliter l'accès du service de déchèterie aux usagers, les horaires d'accès à la déchèterie seront modifiés. Des nouveaux horaires applicables à compter du 2 janvier 2021.



## À PARTIR DU 2 JANVIER 2021:

=> **Tous les jours, de 10h à 18h en hiver**  
(1<sup>er</sup> octobre- 31 mars)



=> **Tous les jours, de 10h à 19h en été**  
(1<sup>er</sup> avril - 30 septembre)

La déchèterie sera fermée le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> mai et le 25 décembre

**« Nous n'avons pas besoin  
d'une poignée d'individus  
parfaitement zéro déchet  
mais de millions de personnes  
imparfaites qui font de leur  
mieux. »**

**#FamilleZéroDéchet**

